

ARRÊTÉ N° 26 02 08

de Monsieur le Maire de LA TRINITÉ,

Portant délégation de signature à :
Monsieur Didier DAVID, Adjoint au Maire de la
Ville de LA TRINITÉ,

Ladislav Polski, Maire de la commune de LA TRINITÉ,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2122-18,

ARRÊTE

Article 1er

Monsieur Didier DAVID, né le 11 mai 1954 à FENAIN (NORD), est délégué pour recevoir, sous sa surveillance et sa responsabilité :

- les désignations des assesseurs titulaires et suppléants des différentes listes de candidats et remplaçants, et délivrer les récépissés de déclaration,

- les désignations des délégués titulaires et suppléants des différentes listes de candidats et remplaçants, et délivrer les récépissés de déclaration,

Pour l'élection des conseillers municipaux et communautaires,
le 15 mars 2026 pour le 1^{er} tour et le 22 mars 2026 pour le 2^d tour.

Article 2

Monsieur le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui fera l'objet d'une publication dématérialisée pendant 2 mois sur le site : **villedelatrinite.fr** dans la rubrique, *affichage légal de votre mairie* et dont l'ampliation sera transmise au représentant de l'État.

Spécimen de signature



Didier DAVID

LA TRINITÉ, le 26 FEV. 2026

Ladislav POLSKI

Maire de La Trinité

Vice-Président de la Métropole Nice Côte d'Azur



DIRECTION DES RESSOURCES ET DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
SERVICE POPULATION

Tél : 04 93 27 64 00 | courriel : etatscivil@villelt.fr

Mairie de La Trinité | 19, rue de l' Hôtel de Ville | 06340 La Trinité

Toute correspondance doit être adressée à Monsieur Le Maire